



CLUB SUBAQUATIQUE CREILLOIS

FICHE INSCRIPTION CLUB 2025/2026



Nom		Telephone	
Prénom		N° de licence	
Adresse		Niveaux préparés	Apnée : Plongée :
		Naissance	Date :
Code postal			CP + Ville
Ville		en cas d'accident	Nom :
Email		Personne à contacter	Tél :

1	Cotisation club et Licence FFESSM			Montant
	Adulte	Club 51,50€ + Licence 48,50€	☐ 100,00 €	€
	Enfant (12 à 15 ans)	Club 19,50€ + Licence 30,50€	☐ 50,00 €	
	Enfant (8 à 11 ans)	Club 36,00€ + Licence 14,00€	☐ 50,00 €	
	Si vous êtes déjà inscrit à un autre club, précisez le à votre inscription.		☐ 60,00 €	

2	Forfait formation et activité(s) (Prix dégressif pour les familles)				Montant
	Formation technique (N1, N2, N3, N4 et Enfants)		Activité		€
	Premier licencié	☐ 115,00 €	APNEE	☐ 50,00 €	
	Deuxième licencié	☐ 105,00 €	PSP	☐ 50,00 €	
	Troisième licencié	☐ 95,00 €	Maintien plongée	☐ 50,00 €	
	Quatrième licencié	☐ 65,00 €	Nage avec palmes	☐ 50,00 €	
	Cinquième licencié et plus	☐ Gratuit	BIOLOGIE	☐ 50,00 €	
	Tarif Enfants (12 à 15 ans)	☐ 70,00 €	VIDEO	☐ 50,00 €	
	Tarif Enfants (8 à 11 ans)	☐ 50,00 €			
	Pour les bénéficiaires Pass' port		Pass' port >> N° Code Obligatoire lors de l'inscription		N°

Le tarif comprend : 2 Fosses Beauvais pour les Enfants 12 à 15 ans, N1 et N2
ou 1 fosse Villeneuve pour les N2 et N3

3	Assurance (Pour la PSP et les sorties en milieu naturel, Loisir 1 minimum)			Montant
	Infos :	Formule	Basic	Top
	https://ffessm.lafont-assurances.com	Loisir 1	☐ 24,20€	☐ 46,35 €
	Tableau garanties 24/25 :	Loisir 2	☐ 28,85€	☐ 57,70 €
	https://urls.fr/jpnPZF	Loisir 3	☐ 49,45€	☐ 95,80 €
		Piscine	☐ 13,40 €	

Règlement		Total
Mode de paiement : par chèque libellé à l'ordre du CLUB SUBAQUATIQUE CREILLOIS Possibilité de payer en deux fois, les chèques devront être donnés le même jour. Lieu de paiement : Local du club, 30 rue Aristide Briand à Creil Dates de la permanence : le samedi 4 Octobre 2025 de 10h00 à 13h00		€

Documents à joindre pour l'inscription	
Copie du Certificat médical d'Absence de Contre Indication à la pratique des activités subaquatiques >> Garder absolument l'original	
Pour les enfants :	
Autorisation parentale pour pratiquer la plongée sous-marine pour les moins de 18 ans	
Un examen facultatif audiotympanométrique à passer chez un medecin O.R.L. pour les enfants de 8 à 12 ans	

Données personnelles : (Rayer si refus)	Date :
J'accepte leurs utilisations pour l'organisation des cours	Signature :
Droit à l'image : j'accepte d'apparaître sur les différents sites internet du club	